



Le délai de retour de la marchandise après rétractation

Par de **Burlet Claudine**, le **05/08/2017** à **13:27**

Bonjour,

Un vendeur refuse de rembourser l'achat d'une machine (scie à bûches de 115 kgs) frappée d'un vice caché (lame de scie et moteur hors d'axe); [s]motif du refus[s]: j'ai fait usage normal de mon droit de rétractation en signalant ce défaut, mais la machine est rentrée chez lui 2 mois plus tard via un transporteur payé par moi, cette machine m'encombrait!

Le vendeur ignoré tous les courriers recommandés, tous les mails, il a fait le sourd à tout contact, sauf à remettre le dossier à une société de recouvrement qui n'a pas donné suite au vu du dossier que j'ai présenté).

Si quelqu'un peut m'indiquer la marche à suivre pour récupérer les sommes engagées jusqu'à présent, je le remercie d'avance.

Cordiales salutations